

Le chauffe-eau électrique



Le chauffe-eau électrique...

- > un fonctionnement automatique et confortable
- > une grande variété de volumes adaptés à vos besoins

es

énergies strasbourg

Avec le chauffe-eau électrique, une eau chaude à volonté et sans attendre.

Les chauffe-eau électriques, ce sont trois familles d'appareils et une grande variété de volumes disponibles : vous êtes sûr de trouver celui qui correspond à vos besoins. Leur fonctionnement simple et automatique vous apportera entière satisfaction.

> Le chauffe-eau à accumulation

Il vous procure un confort optimum en s'adaptant à vos besoins réguliers en eau chaude. Cette installation vous permet d'économiser votre énergie : il chauffe l'eau pendant les heures creuses, c'est-à-dire au tarif le moins cher, et la restitue à votre demande.

En plus, vous avez le choix entre plusieurs modèles d'appareils, adaptés à la taille de votre logement : sur pied, fixé au mur, horizontal ou vertical. Leur capacité varie de 100 à 300 litres.

> Le chauffe-eau à double puissance

Identique au chauffe-eau à accumulation, mais doté d'une résistance supplémentaire, il permet de réchauffer le volume d'eau, de 100 à 300 litres, en moins d'une heure, à tout moment. D'un encombrement réduit, ce type d'appareil est particulièrement adapté aux locaux exigües ou lorsque les besoins en eau chaude sont irréguliers.

> Le chauffe-eau direct

Il est particulièrement adapté si vous souhaitez alimenter en eau chaude un point éloigné du chauffe-eau principal. Vous limitez ainsi le temps d'arrivée de l'eau chaude au robinet, ce qui diminue vos consommations d'eau et réduit les déperditions d'énergie dans les tuyauteries. De petite taille, il s'intègre facilement quel que soit l'emplacement que vous aurez choisi : dans un placard ou sous un évier.

→ Nos conseils

- > Pour réduire votre consommation d'énergie, préférez un chauffe-eau vertical installé dans un volume chauffé.
- > Si le ballon est dans un garage ou un sous-sol, pensez à isoler les canalisations.
- > Pour éviter les pertes et l'attente d'eau chaude, le chauffe-eau ne doit pas être installé à plus de 8 mètres des points de puisage.
- > Privilégiez un chauffe-eau avec :
 - une protection anti-corrosion,
 - une résistance stéatite pour limiter l'entartrage.



Plus d'infos

0800 74 67 67

Appel gratuit depuis un poste fixe

www.es-energies.fr

Construisons ensemble l'éco-habitat.
L'énergie est notre avenir, économisons-la !

es

énergies strasbourg